

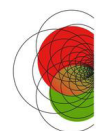


culture 21

Agenda 21 de la culture

L'Agenda 21 de la Culture
et le changement culturel

ROBERT PALMER



« Le temps est la substance dont je suis fait. Le temps est un fleuve qui m'entraîne, mais je suis le fleuve ; c'est un tigre qui me déchire mais je suis le tigre ; c'est un feu qui me consume, mais je suis le feu. »

Jorge Luis Borges (1899 - 1986). « Une nouvelle réfutation du temps », Labyrinthes (1964).

21 novembre 2013

La Commission Culture de l'association mondiale Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) est une plateforme de villes, d'organisations et de réseaux qui resserrent la relation entre les politiques culturelles locales et le développement durable. Elle utilise l'Agenda 21 de la culture comme document fondateur. Elle favorise les échanges d'expériences et améliore l'apprentissage mutuel. Elle véhicule les messages des villes et des gouvernements locaux sur les enjeux culturels mondiaux. La Commission Culture est présidée par Lille-Métropole, coprésidée par Buenos Aires, Montréal et Mexico ; Angers, Barcelone et Milan en sont vice-présidentes.

Cet article a été commandé dans le cadre de la révision de l'Agenda 21 de la culture (2013-2015) et contribue également aux travaux de la Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux sur l'agenda de développement post-2015 vers Habitat III (2016).

Cet article est publié dans le site web www.nouvel.agenda21culture.net et disponible en français, anglais et espagnol. L'article peut être reproduit gratuitement, à la condition expresse de citer comme source « Agenda 21 de la culture – la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ». L'auteur est le responsable du choix et de la présentation des faits exposés dans ce texte ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de CGLU et n'entraînent aucun engagement de sa part.


L'Agenda 21 de la Culture et le changement culturel

ROBERT PALMER

Robert Palmer est conseiller indépendant et consultant. Il a été Directeur de la Gouvernance démocratique, de la Culture et de la Diversité du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

Le changement culturel est un processus par le biais duquel les cultures se transforment au fil du temps. Ce genre de processus peut être lent et graduel ou brusque et dramatique. Ses causes peuvent s'avérer singulières ou multiples. Toutes les cultures sont prédisposées à des changements continus et, en même temps, à résister au changement ; certains processus dynamiques inspirent l'acceptation de nouvelles idées, alors que d'autres encouragent simplement la continuation d'une stabilité fixée et le maintien de structures et de systèmes culturels. Ceux qui ont des intérêts personnels clé dans les structures culturelles actuelles résistent en général à de gros changements ; ceux qui sont en dehors des systèmes existant ou les leaders visionnaires soutiennent le plus souvent les changements.

Lorsque l'on analyse le temps écoulé depuis la création de l'Agenda 21 de la culture, on remarque des changements décisifs dans la manière de créer, de distribuer et de consommer la culture dans notre société. Bien que la plupart des manifestations et des effets aient commencé avant 2004, certains ne se sont matérialisés qu'au cours de ces dix dernières années. Une révision ou une mise à jour de l'Agenda 21 de la culture et des recommandations formulées aux villes afin de modifier leurs politiques et leurs approches culturelles devraient tenir compte de ces évolutions. Dans ce bref article, je vais résumer de manière concise certaines des principales transformations culturelles dont nous avons été témoins, et nous suggérerons ensuite comment l'Agenda 21 de la culture peut être à nouveau envisagé afin d'avoir plus d'impact en tenant compte des tendances et des évolutions actuelles.



Dans ce bref article, je vais résumer de manière concise certaines des principales transformations culturelles dont nous avons été témoins, et nous suggérerons ensuite comment l'Agenda 21 de la culture peut être à nouveau envisagé afin d'avoir plus d'impact en tenant compte des tendances et des évolutions actuelles.

L'impact évident des développements technologiques récents sur les processus culturels est indéniable. Il inclut les effets à long terme de la numérisation et des phénomènes tels que la croissance extraordinaire de la capacité de distribution, des outils de recherche ainsi que des médias participatifs et sociaux. La capacité d'accès et de partage de l'information de tout genre sous forme, par exemple, de wikipédias, de communautés de code source ouvert et de métavers en ligne est surprenante. Parallèlement à cela, la sophistication, la portabilité et le faible coût relatif d'un éventail croissant de dispositifs électroniques utilisés en général par un éventail très vaste de publics pour un usage aussi bien personnel que professionnel ont eu un effet dramatique sur les modèles de communication et


de transfert d'information. Les progrès technologiques n'ont pas seulement bouleversé les processus et les modèles de consommation culturelle, mais ont aussi éliminé les distinctions traditionnelles entre les rôles des consommateurs et des producteurs de culture. Dans certains cas, la technologie a transformé la nature même et la pratique de la créativité ainsi que les disciplines culturelles en tant que telles, ce qui a suscité toute une panoplie de nouvelles formes culturelles, telles que le développement de la « twittérature » (un nouveau style de littérature qui utilise Twitter), la nature et la facilité pour créer, télécharger et regarder des films sur des plateformes sociales médiatiques (72 heures de vidéos sont téléchargées sur You Tube chaque minute dans environ 60 langues) et les nouvelles formes artistiques basées sur de nouveaux moyens raffinés de remixage, de mash-up et de multipiste (des exemples tels que Glitch Pop, Bootleg ou Cut-ups).

Les progrès technologiques n'ont pas seulement bouleversé les processus et les modèles de consommation culturelle, mais ont aussi éliminé les distinctions traditionnelles entre les rôles des consommateurs et des producteurs de culture.

Un autre tournant culturel a été marqué par les changements profonds des profils démographiques des créateurs et des consommateurs dans différentes villes. Des fluctuations dues à la pyramide des âges, au niveau éducatif et aux mouvements migratoires influencent profondément la pratique culturelle, les goûts, les intérêts et les liens. Certains pays ont accueilli des vagues d'immigrants et des flux de réfugiés, surtout dans les villes où, par exemple, les proportions de personnes de souche et de personnes issues de l'immigration ont modifié la dernière génération. Les immigrants sont une population hétérogène et incluent, d'une part, des personnes avec un niveau très élevé d'éducation, hautement qualifiés, attirés par la croissance exponentielle des secteurs spécialisés et des connaissances intensives et, d'autre part, des travailleurs avec un niveau de formation très faible ou nul, parfois attirés par le secteur service ou par des emplois faiblement rémunérés. L'impact culturel des migrations varie donc d'un endroit à l'autre, mais il peut influencer profondément les comportements culturels. Certains groupes de migrants peuvent s'intégrer rapidement dans une nouvelle culture, alors que d'autres n'y accèdent que de manière ambivalente et, dans certains cas, rejettent activement des processus d'acculturation. Ces phénomènes, combinés à des mariages mixtes et à des pratiques d'adaptation et d'intégration complexes au fil de plusieurs générations, ont suscité l'apparition de nouvelles identités culturelles hybrides ou multiples ainsi que des compétences et des intérêts transculturels qui influencent les approches à l'inclusion culturelle et les formes d'engagement culturel.

Avec une société civile mobilisée et interconnectée, les villes sont devenues plus responsables et réactives du point de vue du public, elles offrent aux habitants un rôle plus visible et plus puissant pour influencer les décisions liées à la culture et à d'autres services municipaux.

L'économie est un autre facteur qui a un impact à la fois direct et indirect sur l'offre culturelle, elle peut impliquer l'augmentation ou la diminution des dépenses publiques en raison de la restructuration économique qui a lieu dans de nombreux pays. En Europe, depuis 2008, les processus de révision des dépenses instaurés pour rééquilibrer les déficits ont des conséquences claires sur les services publics et les dépenses publiques, aussi bien au niveau des gouvernements nationaux que des autorités locales. Il ne s'agit pas simplement d'un phénomène temporaire, mais plutôt d'un changement économique structurel qui touche tout le système politique et social. En Europe, le modèle d'État Providence qui avait été construit au fil de ces cinquante dernières années est en pleine transformation, on met à présent l'accent sur la privatisation des biens de l'État et d'autres primes à la croissance des marchés, y compris les secteurs de la culture et les industries créatives. La réduction des coûts dans les budgets de l'État et des municipalités pour la culture a adopté différentes formes avec, dans certains cas, une très forte diminution des subsides alloués aux organisations culturelles et aux pratiques culturelles innovantes. Le secteur culturel a répondu aux réductions des subsides publics en combinant différentes stratégies, par exemple en diminuant ses propres dépenses, en utilisant de nouvelles stratégies de marketing afin d'augmenter les revenus, en développant des programmes artistiques et culturels plus populaires pour faire augmenter la vente d'entrées et en créant de nouvelles stratégies de partenariat afin d'attirer plus de dons privés et de sponsors. Cependant, cette stratégie ne fonctionne pas vraiment car le secteur privé a également réduit ses dépenses en ce qui concerne le soutien de la culture. La réduction des ressources financières a souvent créé un effet négatif sur les maillons les plus faibles du système culturel, tels que les plus jeunes générations de professionnels de la création, les petites organisations culturelles indépendantes et les projets qui encouragent des œuvres expérimentales ou des artistes pionniers. D'aucuns considèrent que les impacts négatifs actuels sur la culture, dus en partie à la fonte des budgets nationaux et municipaux destinés à la culture, auront un effet à long terme et ne pourront être minimisés que par le biais de changements radicaux dans la gouvernance traditionnelle actuelle, le financement et les modèles financiers de notre système culturel actuel. En outre, une nouvelle approche multi-échelle est en plein essor grâce à une coopération étroite et au travail conjoint à différents niveaux, puisque leur champ d'action devient plus transectoriel et international. On devrait tenir compte de cette tendance dans l'administration de la culture lors de la refonte de l'Agenda 21 de la culture, y compris dans la recherche de nouveaux modèles de gouvernance culturelle et d'une évaluation de leur impact sur des valeurs et des principes clé.



Si l'on tient compte de ces changements, évolutions et transformations, il serait certainement bon et approprié de revoir l'Agenda 21 de la culture.

Il est possible que différents effets touchent certaines économies où la croissance économique a été rapide et exponentielle, plutôt qu'en déclin, et où il y a eu une forte augmentation, et non une diminution, dans les dépenses liées à la culture, comme on le voit parfois lors de la construction rapide d'infrastructures culturelles à grande échelle. Là où il n'y a pas eu aussi un investissement en « logiciel » culturel (comme le soutien au développement de talents créatifs, des systèmes de gestion visionnaires et efficaces, des formations), les conséquences à long terme des nouvelles grandes constructions culturelles se sont avérées problématiques en termes financiers et culturels. De même,

lorsque les politiques de dépense nationales ou locales sont modifiées rapidement pour répondre à une série de priorités culturelles, sans tenir compte des effets sur le système culturel en général, les résultats positifs dans certains domaines de développement sont souvent mitigés par des résultats négatifs dans d'autres domaines, avec des dommages non exprimés et un affaiblissement de l'ensemble de la structure culturelle.

Un autre grand changement est lié au « flou » des différentes frontières qui ont traditionnellement été attribuées à la culture. Les divisions entre certaines disciplines culturelles (par exemple, la musique, le théâtre, les arts plastiques, le cinéma) ne sont plus très claires ; la différence entre une qualité « professionnelle » et « amateur » est devenue ambiguë et on a élargi la façon de comprendre les manières de « participer » à la culture. L'impact innovant des jeux vidéo sur la culture populaire s'avère aussi crucial, culturellement parlant. Par exemple, les jeux en ligne et LAN (local area network) ont fait naître de nouvelles sous-cultures et définissent de nouveaux récits culturels.

Certaines villes perçoivent ce document comme étant théorique et trop vaste d'un point de vue pratique, et donc peu précis, ce qui lui confère un faible impact lorsqu'il est appliqué sur le terrain.

La division claire entre organisations culturelles avec et sans but lucratif, avec une activité commerciale ou non, et la séparation entre la culture privée et publique est devenue très floue. Les organisations culturelles commerciales utilisent leurs bénéfices pour créer des fondations sans but lucratif et les institutions publiques se lancent fréquemment dans des activités commerciales telles que la vente de marchandises, la distribution en ligne ou la préparation d'aliments afin de créer de nouvelles sources de revenus. Les systèmes ouverts commencent à remplacer les systèmes fermés, et les processus de création culturelle incluent de plus en plus de nouveaux styles de partenariat, de travail en réseau et de travail collectif qui mènent à la croissance de nouvelles formes d'organisations innovantes, telles que les grappes créatives, les *fab labs* et les *spider groups*.

Il faudrait aussi donner plus de sens, dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture, à la culture en tant que « processus ». Il faudrait mettre l'accent sur la notion de « écologie créative ».

Étant donné que l'Agenda 21 de la culture est surtout destiné aux villes et aux gouvernements locaux, toute révision des principes et des approches de l'Agenda devrait aussi tenir compte des changements dans le rôle et la gouvernance des villes dans certaines parties du monde. Les dynamiques et relations de pouvoir respectives entre les systèmes municipal, régional, national et parfois supranational ont évolué dans de nombreux pays. Dans certains pays, les processus de décentralisation et les changements dans les systèmes d'impôts ont pratiquement inversé la domination des autorités nationales et locales dans le domaine culturel. Quant à la politique culturelle et aux niveaux des dépenses culturelles per capita, le standing et le pouvoir de certaines villes dépassent à présent ceux de l'État dans certains pays. D'un point de vue international, les villes jouent un rôle global de plus en plus important dans le monde culturel et elles tissent des réseaux transnationaux sans inclure officiellement les autorités nationales.

Les systèmes et les modèles de gestion des villes s'adaptent aussi aux nouvelles circonstances afin d'être plus efficaces, avantageux et responsables. Avec une société civile mobilisée et interconnectée, les villes sont devenues plus responsables et réactives du point de vue du public, elles offrent aux habitants un rôle plus visible et plus puissant pour influencer les décisions liées à la culture et à d'autres services municipaux. On reconnaît de plus en plus les limitations des formes historiques de démocratie représentative au niveau local et national ; les modèles de gouvernance dans certaines villes ont été adaptés de manière à offrir plus de participation ; on propose aux habitants de s'impliquer plus dans la prise de décisions et des groupes autrefois marginalisés ou ignorés par les structures politiques ont à présent accès à toute une panoplie de réseaux et de plateformes. Dans les discussions sur l'avenir de la gouvernance culturelle locale, on peut mettre d'avantage l'accent sur les principes et les méthodes pour parvenir à plus de transparence et d'inclusion, et essayer différents modèles de partenariat institutionnel.

La culture soit certainement une composante structurelle dans l'architecture de la durabilité dans le sens le plus large du terme, la notion de « écosystème » transmet l'idée d'interdépendance, d'interaction, de synergie et de symbiose.

Si l'on tient compte de ces changements, évolutions et transformations, il serait certainement bon et approprié de revoir l'Agenda 21 de la culture. Bien qu'il soit moins nécessaire d'examiner en profondeur les principes de base qui sous-tendent l'Agenda 21 de la culture, certaines villes perçoivent ce document comme étant théorique et trop vaste d'un point de vue pratique, et donc peu précis, ce qui lui confère un faible impact lorsqu'il est appliqué sur le terrain. Personnellement, je serais favorable à une mise à jour conceptuelle des principes et des approches identifiés dans les documents publiés afin de tenir compte des glissements et des changements depuis le lancement de l'Agenda il y a 10 ans déjà.

Il faudrait aussi accorder plus d'importance et de sens aux interrelations et aux interconnexions au sein de la culture, mais aussi entre différents systèmes ; il faudrait plus d'intégration entre les différents départements de politiques, dont l'un est la culture. Il faudrait aussi donner plus de sens, dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture, à la culture en tant que « processus » où différents éléments de la culture interagissent, et où un système culturel qui aurait des interconnexions claires avec d'autres systèmes pourrait émerger. Il faudrait mettre l'accent sur la notion de « écologie créative », surtout dans les villes, où les systèmes culturels s'imbriqueraient parfaitement avec les systèmes économique et social. La culture ne fonctionne pas « en parallèle » mais est entièrement imbriquée dans d'autres systèmes et structures et s'y entremêle, ces systèmes et structures se renforcent mutuellement. Bien que la culture soit certainement une composante structurelle dans l'architecture de la durabilité dans le sens le plus large du terme, la notion de « écosystème » transmet l'idée d'interdépendance, d'interaction, de synergie et de symbiose. Une approche systémique de la culture semble à la fois appropriée et s'avère un cadre analytique utile pour une structure qui regarde vers le futur pour se développer et progresser.

Lors de la révision de l'Agenda 21 de la culture, il faudrait donner plus de place à la valeur des processus efficaces de gouvernance de la culture, en soulignant les innovations et les pratiques réussies.

Lors de la révision de l'Agenda 21 de la culture, il faudrait donner plus de place à la valeur des processus efficaces de gouvernance de la culture, en soulignant les innovations et les pratiques réussies, et en particulier deux aspects. Le premier serait de nouvelles approches de la formulation et de l'application de la politique culturelle au niveau municipal ainsi que ses interrelations avec la politique de l'État, le marché et les actions de la société civile. Il y a eu de profonds changements quant aux processus de décentralisation, de privatisation et de partenariat. Le deuxième aspect serait des améliorations dans le pilotage et la supervision des organisations culturelles en tant que telles et des réseaux culturels au niveau de la ville. Il y a un grand besoin d'adaptation suite au changement de paradigmes culturels dans les rôles des conseils d'administration, et dans la nature et la pratique de la culture en tant que telle. De nombreuses villes assistent à une diminution progressive de la gestion directe des installations et des organisations culturelles pour permettre à de nouvelles forces créatives d'assumer plus de responsabilités. Ceci implique de nouvelles approches de supervision, d'évaluation et d'expertise et une modification de certaines pratiques pour élire les leaders culturels, élection qui devrait se baser explicitement à l'avenir sur des compétences et des capacités clairement définies.


Le futur Agenda 21 de la culture gagnerait beaucoup à inclure une « boîte à outil » qui comprendrait une mise à jour régulière des documents de travail avec des exemples pour savoir comment se fixer des objectifs réalisables, ainsi que des propositions d'indicateurs appliqués, de mesures et d'échelles de temps.

On devrait aussi mettre plus l'accent sur la diversité, l'apprentissage et l'adaptation en tant que vecteurs clé de la créativité. Une pensée avancée liée à la pratique actuelle et aux implications des accords afin de protéger les droits culturels au niveau local devrait devenir un sujet de réflexion récurrent. Il y a également une série de thèmes techniques stéréotypés qu'il faudrait revoir, comme les principes qui les sous-tendent et les approches à différentes formes de propriété créative, de propriété intellectuelle et de copyright, issus en partie des énormes changements dans la technologie numérique de communication et dans son impact sur les industries de la création.

Il faudrait conserver les banques de données de référence clé et les documents créés par les villes et ayant trait aux politiques et il faudrait les analyser pour établir des thèmes communs et déterminer des tendances. On pourrait recueillir des études de cas et les classer. On pourrait établir un système de supervision *peer-to-peer*.

Pour que l'Agenda 21 de la culture ait un plus grand impact pratique, il faudrait aussi accorder plus d'attention aux demandes fondamentales pour une bonne expression des principes établis. Le futur Agenda 21 de la culture gagnerait beaucoup à inclure une « boîte à outil » qui comprendrait une mise à jour régulière des documents de travail avec des exemples pour savoir comment se fixer des objectifs réalisables, ainsi que des propositions d'indicateurs appliqués, de mesures et d'échelles de temps afin de pouvoir évaluer les résultats opératifs de l'Agenda. Pour mettre un peu plus l'accent sur les

mesures de supervision on pourrait offrir un soutien plus constructif et actif aux villes. Je ne proposerais pas de forme de surveillance statutaire formelle, mais plutôt un processus constructif de formation évaluative et collective. Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) jouit d'une position unique pour se forger une bonne connaissance des pratiques culturelles dans les villes qui en sont membres, à partir d'un Agenda 21 de la culture mis à jour, afin de promouvoir des échanges d'expérience plus actifs et un apprentissage mutuel. Il faudrait conserver les banques de données de référence clé et les documents créés par les villes et ayant trait aux politiques et il faudrait les analyser pour établir des thèmes communs et déterminer des tendances. On pourrait recueillir des études de cas et les classer. On pourrait établir un système de supervision peer-to-peer. Si l'on utilise les nouvelles technologies et les logiciels disponibles, ce genre de pratiques n'est ni fastidieux ni coûteux et pourrait constituer une bonne partie d'une boîte à outil sur le développement culturel local.



CGLU devrait encourager une communauté de savoir plus vaste à propos des politiques culturelles et des pratiques au sein des villes. Ce devrait être un bon guide pour aider à atteindre d'autres partenaires ainsi que pour créer des associations et des alliances sur le thème du développement culturel des villes.

CGLU devrait encourager une communauté de savoir plus vaste à propos des politiques culturelles et des pratiques au sein des villes. Ce devrait être un bon guide pour aider à atteindre d'autres partenaires ainsi que pour créer des associations et des alliances sur le thème du développement culturel des villes et de ceux qui souscrivent les principes qui sous-tendent l'Agenda 21 de la culture. De ce point de vue, CGLU pourrait souhaiter élargir le nombre de membres de sa Commission de culture par le biais de nouvelles catégories ouvertes à ceux qui fournissent et promeuvent la culture dans les villes (y compris les réseaux, les associations d'artistes et les activistes de droits culturels), ainsi que ceux qui ont un plus grand rôle dans la promotion et le développement de la culture. Établir une communauté de pratiques pour ceux qui sont intéressés ou pour ceux qui travaillent dans le domaine de la culture dans les villes pourrait renforcer la chaîne de valeur du savoir dans le domaine de la culture et promouvoir activement des pratiques innovantes liées à l'Agenda 21 de la culture.



agenda21culture.net



 **CGLU**
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

Lille Métropole

Ministerio de Cultura

 Buenos Aires Ciudad



Montréal 

